

Le Bonnet Rouge

BOULEVARD: 124, rue Drouot, Paris (9^e)

Quotidien Républicain du soir

Le Numéro: Cinq Centimes

ABONNEMENTS: Central (69-70) et Central (80-82)

DIRECTEUR: Miguel ALMEREYDA

UN AN: PARIS 20 fr.; DÉP. 24 fr.; ÉTRANGER 32 fr.

Tribune Libre

Comités secrets Buts de Guerre

Il y a eu deux Comités secrets, l'un à la Chambre, l'autre au Sénat. On sait par quels ordres du jour ils se sont terminés.

Quoi qu'on en puisse penser, à la dissection, ces ordres du jour sont vides. Vides ils sont parce que peut-être sans lendemain. Sans doute, les déclarations de M. Ribot sur la paix sans « annexions ni indemnités », mais seulement avec « restitution » de l'Alsace-Lorraine et « réparation » des dommages de guerre, ce n'est déjà plus des déclarations pompeuses et théologiques de M. Viviani et de M. Briand, mais tout de même ces déclarations sont...

lignes censurées.

Les comités secrets n'ont pas une très bonne presse dans le public. On y pense que la nation a le droit de connaître la politique diplomatique du gouvernement, puisqu'en fait c'est elle qui fait les frais de la guerre. N'est-ce pas Jaurès qui a dénoncé avec indignation le « huis-clos des chancelleries » ? Le gouvernement se rend-il bien compte de ce que sent et veut la démocratie ? Le Parlement lui-même ne s'abuse-t-il pas d'une façon aussi étrange que déconcertante ? Voit-il les conséquences sociales terribles que peut avoir son attitude d'homme endormi et d'énergie éteinte ?

La politique française est viciée, comme on l'a dit, parce que la Charte de la République ne fut qu'un testament de la Monarchie qui voulait se survivre. Qui donc arrivera à comprendre que pendant la guerre, où le pays doit vivre d'initiative, de décision, de volonté et d'action, on ait conservé deux Chambres aussi éloignées l'une de l'autre que pendant la paix, deux commissions de l'armée, deux commissions de la marine, deux commissions des finances ? Pourquoi deux Chambres pour faire la même chose ? C'est un Cor...

lignes censurées.

C'est qu'il faut aujourd'hui à la tête du pouvoir, ce sont des hommes de caractère, d'initiative, d'énergie et de volonté, des hommes populaires qui ne songent pas à triompher du Parlement par la ruse ou la coquetterie, mais par l'entreprise audacieuse et la foi ardente dans la réalisation. Malgré les comités secrets, la situation reste angoissante. Que veut et que fait la jeune révolution russe ? Le général Broussiloff rentre-t-il en scène un de ces jours ? Ou la Russie se complaira-t-elle dans une impuissante anarchie ? Qu'on aille à Stockholm ou qu'on n'y aille pas, cela n'empêche que tous les problèmes militaires, diplomatiques et économiques restent posés et qu'aucun n'est résolu. Si le Gouvernement et le Parlement ne...

lignes censurées.

Et par ailleurs, qu'on le sache bien, la cause de la République française, c'est celle de la Révolution européenne, c'est celle de la liberté et de la démocratie mondiale. Est-ce que la jeune Révolution russe ne l'aurait pas comprise ? Que la jeune Russie se mêle des socialistes allemands. Son esprit égaré, antidémocratique, a rongé l'Allemagne jusqu'aux moelles. La social-démocratie est-elle capable de venir à la liberté et d'abandonner le servage ? N'a-t-elle pas le triste courage de laisser Liebknecht dans les geôles du kaiser ? Donner son sang pour l'affranchissement des travailleurs et de l'humanité entière, c'est la cause de la Russie comme celle des alliés. L'ennemi commun, c'est la féodalité militaire prussienne, c'est l'esprit de domination de l'Allemagne. L'objectif à poursuivre, c'est l'union des démocraties de l'ancien et du Nouveau-Monde, celles d'Amérique, d'Italie, de Russie, contre les Empires de proie.

C'est ce qu'il faut à tout prix pour dicter la paix et les conditions économiques d'après guerre. C'est ce qu'il faut parce que la « paix allemande » serait la domination de la caserne, c'est-à-dire la plus exécutable des dominations.

Ch. DEBIERRE
Sénateur du Nord.

Les "Pacificistes" Anglais et les Gens de Mer

Londres, 20 juin. — MM. Ramsay MacDonald et Jewell, les deux députés « pacifistes » qui ont été empêchés de partir pour la Russie par le syndicat des gens de mer, sont rentrés à Londres hier soir, vers minuit.

M. MacDonald, interviewé, a répondu avec une grande réserve. Il a rendu hommage à l'opinion exprimée par M. Bonar Law à l'égard de la question de la Chambre.

M. George Roberts, qui devait se rendre à Pétersbourg, comme délégué du gouvernement, par le même navire que les deux députés « pacifistes », est également rentré à Londres, déclarant qu'il avait préféré ne pas partir sans ces deux députés, afin de ne pas donner l'impression qu'il approuvait l'attitude du syndicat des matelots à leur égard. — (Information.)

COMMUNIQUÉS OFFICIELS

1046^e JOUR DE LA GUERRE

COMMUNIQUE FRANÇAIS

Lette d'artillerie dans la région du Mour de Laifoux, du Mont Cornillet, de la Butte du Mesnil, de la cote 304 et des Paroches.

Un coup de main tenté par l'ennemi dans la région de la Haute-Chevauca à échoué. Nuit relativement calme partout ailleurs.

Le "Sequana" torpillé

Le paquebot Sequana, de la Compagnie Sud-Atlantique, a été torpillé et coulé le 8 juin à 2 heures du matin, dans l'Atlantique.

Il y avait à bord 550 passagers, y compris un détachement de Sénégalais et 100 hommes d'équipage : le nombre des disparus est le 199.

Les personnes désirant obtenir des renseignements au sujet du personnel du navire (officiers et équipages) et des passagers civils, pourront s'adresser au sous-secrétariat d'Etat de la Marine marchande, 120 bis, boulevard du Montparnasse ; en ce qui concerne les passagers militaires, les renseignements pourront être demandés à la Direction des Troupes Coloniales, au Ministère de la Guerre, boulevard St-Germain.

LE PRIX des Journaux

Un certain nombre de directeurs de journaux, réunis par les soins du Groupement des intérêts économiques de la presse, ont pensé à porter à deux sous le prix des journaux.

L'administrateur du Bonnet Rouge, qui assistait à cette réunion, combattit énergiquement cette proposition, qu'il considéra, avec raison, comme essentiellement antidémocratique.

Comme c'est l'intérêt des lecteurs qui nous fait nous dresser contre ce projet, nous devons exposer nos raisons à nos lecteurs.

On nous dit :

Mettre le journal à deux sous, c'est permettre de donner davantage de papier et, par conséquent, faire meilleure figure aux yeux de l'étranger.

Mais que devient alors le soudai premier, qui était d'économiser du papier, de réduire la consommation du papier, afin de ménager nos stocks, et d'éviter de s'adresser aux fournisseurs étrangers ?

On nous donne pour deux sous quatre pages, et l'on ne réalise pas l'économie de papier qu'il faut réaliser.

On nous donne pour deux sous quatre pages, une simple feuille, et alors on volera le public.

Les lecteurs et acheteurs ont des droits eux aussi. Ils ont le droit de recevoir pour la somme qu'ils versent une marchandise qui vaille cette somme.

Or, qu'est-ce que les journaux, qu'ils soient à quatre pages ou à une feuille, peuvent offrir aux lecteurs, dans les temps que nous vivons ?

Pas une information originale sur la guerre ; nous devons nous en tenir aux communiqués officiels et aux communications officielles.

Pas de polémiques sèches et sincères, pas de critiques sérieuses, pas de réclamations utiles ; la censure est là.

Pas d'informations parisiennes ; ni le Palais de Justice, ni les Palais-Divers ne fournissent, en temps de guerre, leur lot habituel d'articles documentaires et de reportages écriants.

C'est donc un journal très réduit que l'on offre au public, un journal squelettique ; on le fait payer un sou ; on ne peut pas abaisser ce prix ; mais déjà le lecteur trouve que, pour cette somme, il n'a pas l'équivalent de ce qu'il avait pour le même prix avant la guerre.

Mais vouloir lui faire payer dix centimes ce journal réduit, c'est se moquer du lecteur.

Ceux de nos confrères de la presse d'opinion qui ont soutenu ce projet ont-ils bien réfléchi ?

Ce qu'ils proposent, c'est leur mort. Ils commencent leur public ; il est composé de gens qui mettent deux sous dans le commerce, achètent un journal d'informations pour avoir les nouvelles, et un journal de combat, — le Petit Journal ou le Matin, par exemple, et la Victoire ou la Libre Parole.

Que les journaux soient deux sous chacun ; la plupart des lecteurs ne voudront pas dépenser quatre sous ; ils se contenteront d'un seul journal ; et, huit fois sur dix, c'est le journal d'opinion, le journal de combat qui sera supprimé.

Que les journaux du matin risquent l'aventure, s'ils y tiennent ; mais respectez vos lecteurs ; ne leur bourrez pas le crâne ; ayez de la tenue ; ne dépensez pas systématiquement l'ennemi ; refusez de mentir ou de vous laisser tromper ; vous aurez l'estime de l'Europe.

Si la presse française avait, depuis le début de la guerre, observé la décence qui est l'honneur de certains journaux étrangers, nos journaux pourraient paraître sur une feuille de papier à lettre ou sur une carte postale ; ils auraient plus d'autorité que s'ils livraient chaque jour l'équivalent de la Grande Encyclopédie.

Georges CLAIRES.

LES NEUTRES ET LA GUERRE

L'Abdication de Constantin

Un paon muait...

Ça y est, tout de même ! Constantin est débarqué ! Le roi félon, traître à la foi jurée, traître à la Serbie, qu'il a trompée et laissé anéantir, traître envers l'Entente qu'il a constamment dupée, traître envers son pays, dont il a foulé aux pieds les lois et la tradition, le souverain qui n'a eu souci ni de l'honneur, ni de son peuple, a été prié de s'aller faire pendre ailleurs.

E finita comedia ! J'admire le mal que se donnent certains porte-coton de feu Briand pour nous faire croire que l'acte d'énergie qui vient d'être accompli est la résultante logique et comme la conséquence rigoureuse de la politique de l'ex-Premier.

C'est ainsi que des actes politiques inspirés par la sagesse ont à longue échéance des répercussions heureuses. Il n'y a pas de lacunes ni de contradictions dans notre politique vis-à-vis de la Grèce ; les décisions de jadis se relient logiquement aux actes opportuns et féconds d'aujourd'hui », écrit le Matin, après avoir habilement associé, dix lignes plus haut, le nom de M. Briand à celui de M. Ribot. Et Gustave Hervé de renchérir. « Croit-on que si nous n'étions pas allés à Salonique, si grâce à Briand et à la vaillance des soldats alliés de l'armée Sarrail, nous ne nous y étions, pas maintenus, croit-on que l'opération d'aujourd'hui aurait été possible ? »

Ainsi, quand Constantin se gaussait

Depuis qu'il n'avait plus pour le défendre Sa Majesté Nicolas et Son Excellence M. Aristide Briand, le roi de Grèce était condamné.

C'est M. Jonnart, subitement transformé en messager de la République, qui s'est chargé de l'exécution : il a demandé et obtenu l'abdication de Constantin.

Cette abdication est partout bien accueillie. Les journaux royalistes, le Gaulois et ses confrères, se gardent de protester contre cette atteinte portée au pouvoir royal.

Pauvre royalisme, il a reçu bien des coups, durant cette guerre ; il aura bien du mal à se relever.

Les journaux républicains prennent la peine, qui n'est pas superflue, de justifier la mesure prise par les Alliés en rappelant les griefs de l'Entente contre Constantin.

M. Henri Lorin, dans l'Œuvre, résume les torts du roi :

La situation, pour les Alliés, était vraiment intenable ; la bonne volonté de M. Zaimis ne suffisait pas à compenser l'absence de l'armée grecque ; après plus d'un an de négociations, après une série d'ultimatums présentés au roi, acceptés par lui, jamais respectés, nous en étions toujours au point que la Grèce constamment demeurait, dans le des deux troupes de Sarrail, une lieutenante armée de Guillaume II.

Le royaume de Grèce est insupportable d'une Constitution garantie par les puissances alliées ; dans l'Europe balkanique, si profondément agitée dès avant la grande guerre, il était lié par des traités. Or, le roi Constantin, avait violé la Constitution et déchéi les traités ; un parlement illégalement élu, un fantôme de ministère masquaient à peine la réalité d'une autocratie à la prussienne. Les bataillons grecs de Thrace, qui devaient soutenir les Serbes, ont été, Tan dernier, livrés aux Bulgares et aux Allemands ; les canons ont servi contre nous, les soldats sont restés à des travaux de terrassement contre les Alliés, et lorsqu'ils s'y précipitèrent, déguisés en Bulgares pour renforcer les régiments du tsar Ferdinand.

N'oublions pas la pantalonade quotidienne de M. Gustave Hervé : c'est à M. Aristide Briand que le directeur de la Victoire attribue le mérite de l'heureuse liquidation de nos affaires de Grèce.

LE NOUVEAU ROI

Le prince Alexandre est né au château de Tatoi, le 20 juillet (1^{er} août) 1893, c'est le second fils du roi Constantin et de la reine Sophie, il est officier (capitaine d'artillerie) dans l'armée hellénique, il a pris part à côté de son père à toute la campagne balkanique, il n'a pas d'histoire et il est encore trop jeune pour avoir fourni matière à des histoires.

C'est, paraît-il, un beau garçon, solide, ment bâti, intelligent, bon cœur.

LA SITUATION RESTE CALME

Athènes, 12 juin. — La situation continue à se développer avec calme.

M. Jonnart, haut-commissaire, en complet accord avec le gouvernement hellénique, a fait débarquer au Pirée les troupes qui étaient à bord des navires de guerre.

Le débarquement s'est effectué sans provoquer aucune émotion au Pirée.

M. Jonnart a marqué par une lettre adressée à M. Zaimis le caractère amical de l'opération.

Le Général Pershing

A PARIS

Le général Pershing arrive aujourd'hui, à 17 heures, à la gare du Nord, accompagné d'un certain nombre d'officiers appartenant à son état-major et à différents services de l'armée.

Voici l'itinéraire qui a été fixé : boulevard Denain, rue Lafayette, Opéra, boulevards des Capucines et de la Madeleine, rue Royale, place de la Concorde.

Le général Pershing descendra à l'hôtel Crillon.

Le Conseil Municipal a, à cette occasion, lancé un appel à la population parisienne :

« Le général Pershing, commandant en chef des troupes américaines, arrivera à Paris avec son état-major, aujourd'hui mercredi 13 juin, à 5 heures de l'après-midi, à la gare du Nord.

Il se rendra à l'hôtel Crillon par le boulevard Denain, la rue La Fayette, la place de l'Opéra, le boulevard des Capucines, la Madeleine, la rue Royale et la place de la Concorde.

« Au moment où l'armée américaine vient réclamer sa place sur les champs de bataille aux côtés des armées alliées, la population parisienne voudra saluer son vaillant chef.

« Nous l'invitions à se porter au devant du général Pershing, pour acclamer, en sa personne, l'armée des Etats-Unis.

« Pour le bureau du Conseil municipal.

« Le président : Adrien MITHOUARD. »

Contrairement à ce qui a été annoncé, le général Pershing n'arrivera à Paris que ce soir à 18 heures 30.

Au Parlement

Les interpellations sur l'offensive

Les couloirs de la Chambre sont très animés. De vives discussions s'élevaient dans les groupes en ce qui concerne la nécessité des interpellations sur la politique de guerre. D'aucuns estiment qu'elles doivent se développer librement dans le plus bref délai ; d'autres considèrent que M. Painlevé donne de solides raisons pour les ajourner.

Néanmoins la majorité ne semble pas décidée à écarter le débat.

Il vaut mieux, disent les esprits réfléchis, en finir une fois pour toutes avec cette série d'interpellations, que d'être obligés de les reprendre d'ici quelques semaines.

En tout cas, une décision interviendra à la séance de jeudi, lorsqu'il s'agira de régler l'ordre du jour de vendredi.

Le Relèvement des tarifs de chemins de fer

La commission des travaux publics a commencé l'examen du projet de loi sur le relèvement des tarifs de chemins de fer. Elle n'a encore pris aucune décision.

Mais le groupe qui s'occupe des questions de chemins de fer s'est occupé de la question.

Il a conclu au rejet du projet.

Une vive opposition se manifeste contre le texte soumis à la Chambre. M. Augagneur vient de proposer, par voie de contre-projet, de faire profiter l'Etat du relèvement des tarifs, et non les compagnies.

La Spéculation sur les cotons

M. Arthur Lévasseur, chargé de rapporter la proposition de résolution tendant à réprimer la spéculation sur les cotons, a donné lecture de son rapport à la commission de législation civile et criminelle.

Ses conclusions ont été adoptées. Elles tendent à voir le gouvernement agir de suite pour mettre fin à la spéculation sur les cotons.

A BATONS ROMPUS

Mon directeur ayant décidé d'être ministériel, je crois de mon devoir de l'imiter.

Il y a, d'ailleurs, deux façons de prouver ses bonnes dispositions à l'égard d'un cabinet ; on peut ou approuver ses actes ou s'abstenir de les critiquer. Je penche, quant à moi, vers la seconde manière.

Puis, comme mon tempérament me porte irrésistiblement à la fronde, quand je ne pourrai m'empêcher de blâmer, de réprimander ou de persifler, au lieu de m'en prendre au gouvernement, je m'attaquerai à M. Leburieux. J'y trouverai, au surplus, le précieux avantage de conserver toujours intacts mes sujets de polémique et mes prétextes de vituperations.

Quelquefois, en effet, lorsqu'on mène campagne contre le gouvernement lui-même, on obtient satisfaction, et l'on perd, du coup, un des motifs que l'on avait de le malmenier ; or, c'est là, pour un journaliste d'opposition, un véritable désastre. Quand on met en cause, au contraire, cet excellent M. Leburieux, on est bien assuré de continuer à vociférer, de tempêter en pure perte, et ainsi l'on conserve, au complet, le faisceau de ses griefs contre les méthodes suivant lesquelles est administrée la chose publique.

Dans cet esprit, il me serait loisible, sans effleurer, même du bout de ma plume, aucun des collaborateurs de M. Ribot, de railer l'incohérence par quoi se signalent nos services de ravitaillement et de transport, l'incurie des services de prévoyance et d'hygiène sociale, l'indifférence des services de l'instruction publique pour les questions les plus graves et les plus urgentes de leur ressort, etc., etc.

Mais ce n'est point là ce qui sollicite aujourd'hui ma verve.

Je viens de lire un article de M. Maurice Barrès, qui me détourne de tout le reste et fixe ma pensée.

Décidément, l'homme à la petite soucoupe a renoncé, pour le moment, à chanter les séductions de la gloire et à exalter l'amour de la mort et le culte de la haine.

Il s'occupe maintenant de dissuader le bien-être matériel du soldat, et de suggérer des améliorations possibles à son existence.

Après l'avoir excité à dépasser en beauté, il s'avise de lui combiner une vie confortable.

Je ne serais pas surpris qu'un de ces jours M. Barrès s'imaginât de jouer au Chéron, et d'aller faire un petit tour dans les cantonnements... de l'arrière naturellement, pour voir si le bouillon est assez corsé et si les paillasses sont suffisamment molles.

En attendant, il pense que le vœu suprême, le souhait infime, le rêve obsédant de nos « poilus » seront réalisés lorsqu'ils pourront dépenser dans la tranchée même, et sans attendre d'aller au repos, leur indemnité de combat.

Qu'il ait la faculté d'acheter, tandis qu'il veille aux créneaux, des confitures, du fromage et « un peu » de pinard, et le héros ne désirera plus rien, rien, rien.

Certes, cette petite réforme ne déplairait pas à nos braves troupiers. Mais, si vraiment M. Barrès croit répondre ainsi à leurs plus ardentes aspirations, ce n'est pas sur les autres, mais sur soi-même qu'il pratique le « bourrage de crânes ».

Monsieur BADIN.

Dernière Heure

COMMUNIQUE ANGLAIS

Une contre-attaque allemande dirigée la nuit dernière contre les nouvelles positions conquises par nous hier matin, sur les deux rives de la Souche, a été rejetée par nos feux d'artillerie et de mitrailleuses.

Nous avons exécuté avec succès, cette nuit, des coups de main à l'est du Verquier, au Nord-Est de Lagnicourt, à l'ouest de la Bassée et au nord-est de Neuve-Chapelle.

Un raid ennemi a été repoussé au nord-est de Richebourg-l'Avon.

UN SCANDALE CLÉRIICAL

On mande de Brioude (Haute-Loire), à l'agence Primo :

Une grosse émotion règne dans notre ville, provoquée par un scandale qui vient de se produire au Couvent de la Visitation.

Une religieuse qui, à la suite de chagrins de famille, avait pris le voile, et qui, à plusieurs reprises, avait sollicité l'autorisation de se dégaier de ses vœux, se heurta chaque fois à un refus.

Elle vint de tenter de s'évader du couvent, en passant par-dessus le mur, mais en descendant, elle tomba et se fractura une jambe. Relevée, elle resta vingt heures sans soins, et malgré son opposition énergique, fut ramenée de force au couvent.

Le Parquet de Brioude a été saisi de l'affaire, et procède actuellement à une enquête.

Aux Usines Renault

Un boulement s'est produit ce matin aux usines Renault, à Billancourt. Un bâtiment entier s'est écroulé, ensevelissant ouvrières et ouvriers.

Les pompiers de Billancourt, ainsi que ceux de Paris, sous la direction du colonel Cordier, sont immédiatement accourus sur le lieu du sinistre et s'efforcent de dégager les victimes.

M. Malvy, ministre de l'Intérieur, et M. Hudelo, le nouveau préfet de police, se sont également rendus à Billancourt, dès l'annonce de la catastrophe.

Le déblaiement, organisé aussitôt, a permis de retirer un certain nombre de blessés, dirigés aussitôt sur divers hôpitaux.

Le déblaiement continue. On ignore le nombre des victimes.

7 francs par jour

C'est le salaire minimum que M. Ceccaldi veut assurer aux fonctionnaires.

La question des salaires devient une préoccupation de l'heure actuelle, étant donné les difficultés de vie que crée l'état de guerre. M. Ceccaldi devant déposer demain, à la Chambre, un projet sur le relèvement de salaires des fonctionnaires, il est intéressant de connaître le projet dans ses détails.

CHEZ M. CECCALDI

Fort aimablement, M. Ceccaldi veut bien nous tracer les lignes essentielles de son projet.

Au lendemain du jour où M. Albert Thomas avait établi l'échelle du salaire dans les usines, nous dit M. Ceccaldi, l'Etat avait le devoir de se préoccuper du sort des industries privées et aussi de ses propres administrations.

Tandis que les services industriels privés ont le loisir de faire valoir leurs revendications, les fonctionnaires ne jouissent pas du même avantage, et cela est compréhensible. Leur situation est tout autre et c'est à nous, députés, de songer à l'améliorer.

Je m'efforcerai au Gouvernement, avec discrétion, afin d'éviter en ce moment toute agitation inutile. L'ordre public ne doit pas être troublé. Le Gouvernement me prouve sa satisfaction, mais sa bonne volonté s'est traduite par l'étude de projets. C'est peu, en regard des difficultés inhérentes à la cherté croissante de la vie.

Dans ces conditions, j'ai jugé utile de faire une ultime démarche auprès du Gouvernement. Le moment ne peut permettre de rester indifférent à la situation des fonctionnaires. Le succès de la grève des mineures a souligné qu'il était impossible pour le travailleur de vivre avec trois ou quatre francs par jour. Mais vis-à-vis du Gouvernement, les fonctionnaires sont tenus à plus de réserve que le monde ouvrier.

L'ATTITUDE DU GOUVERNEMENT

Le président du Conseil m'a donné raison, convenant que les fonctionnaires, douaniers, facteurs, agents et sous-agents d'administration, dont le salaire est précaire, peuvent réclamer l'augmentation de leur salaire. Mon projet fut vite rédigé. Je le soumis au ministre en séance, avec l'espoir de le voir voter sans discussion. Avec la plus grande modération, je le présenterai devant la Chambre.

En réalité, la situation des fonctionnaires en face de celle des travailleurs libres est en infériorité. Les fonctionnaires n'ont pas le droit de faire valoir directement leurs revendications. C'est à nous, députés, qu'incombe cette tâche, en concurrence avec le Gouvernement dont la responsabilité serait gravement engagée, s'il ne comprenait pas qu'il est des heures où les atomoliments consistants des erreurs et entraînement de lourdes fautes.

« A comparer l'échelle des salaires des douaniers, par exemple, à celle des ouvriers travailleurs d'usine, on peut dire exactement qu'un douanier ayant dix à quinze ans de service, touche un salaire à peu près du quart ou du cinquième du salaire reçu par un ouvrier travaillant à tourner des obus.

UN MINIMUM

« On a essayé de discuter autour du projet de résolution.

« Comment faut-il le prendre ?

« Le Gouvernement et moi, nous considérons que les 7 francs doivent représenter le minimum, c'est-à-dire que nous jugeons les 7 francs indispensables à assurer l'existence du fonctionnaire. S'ensuit-il que l'on doive relever que les salaires des personnes gagnant moins de 7 francs ?

« Ce serait inique.

« De même que dans l'industrie, il existe les primes de technicité, dans l'administration, le rapport des salaires doit être établi par les traitements actuels. Quand nous demandons 7, 6 ou 5 francs à la base, nous entendons qu'il existe pour le surplus s'écarter établi entre les divers traitements.

« Les fonctionnaires pensent comme moi-même, qu'à un moment où un tel sacrifice est demandé à l'Etat, il est nécessaire d'exiger de leur bonne volonté une intensification de travail qui diminuera les charges publiques.

« Les explications que j'ai données sur ce point au ministre des Finances ont provoqué une enquête. Elle aboutira prochainement à des conclusions précises, mais il est entendu que l'enquête administrative ne peut retarder d'un jour, l'application du projet de résolution. Le principe doit être acquis immédiatement. Il faut qu'il soit stipulé qu'à partir du 1^{er} juin, c'est-à-dire par un effet rétroactif, tous les fonctionnaires profitent de la mesure. C'est ce que je demanderai à la Chambre au début de la séance de jeudi, conformément à l'article 119 de notre règlement. Il est plus que probable que le Gouvernement lui-même, persuadé de la nécessité de la mesure que je réclame, acceptera, sans discussion, mon projet de résolution. »

Esperons-le...

Claude CADET.

NOS ENQUÊTES

Les Maternités douloureuses

Dédié aux professeurs de l'Académie de médecine, à quelques académiciens, à certains journalistes inconscients et à ceux qui préchent les familles nombreuses sans s'inquiéter de leur sort.

Mesures de répression

La crise de la natalité fit, ces jours-ci, l'objet d'un débat à l'Académie de médecine. Devant les doctes professeurs, M. Mesurier apporta par les faits qu'il cita, la preuve du déchet considérable sur le nombre des naissances.

L'aveu même serait dans les proportions d'une femme sur quatre dans les services de gynécologie des hôpitaux. Les soins à donner à ces mutilées exigent une somme annuelle de 500.000 francs. Cette somme est énorme, elle pourrait certainement servir à soulager les maternités défectueuses.

Après-midi d'une visiteuse de l'A. P. Veuillez me croire, pour un après-midi, visiteuse de l'A. P. Le quart de jour que j'ai passé au cours de ces heures de larmes et de soucis qui rabourent les pauvres diables s'adressant à eux. Je parlais aux femmes visitées, et ne me contentais point de leur apporter un secours au nom de l'Assistance publique, je les reconfortais et rassurais.

Par tous les temps, soleil ou bise, la visiteuse de l'A. P. doit parcourir le rayon qui lui est dévolu. C'est à l'heure où le jour se couche, d'autres fois, c'est au bruit de lacs de rues pavées dans lesquelles on se couvre de boue en hiver, on étouffe en été, qu'il faut cogner à des portes qui ne s'ouvrent qu'à peine, comme avec ardeur.

Les services du ressort de la visiteuse sont les plus intéressants. Je ne m'occupe cette fois que du secours médical et de secours aux femmes en couches. C'est un des plus intéressants.

Ce secours (lois du 17 juin et du 30 juillet 1913) est donné par périodes de 14 jours, dont deux périodes au maximum. Il est de 21 francs par 14 jours. Quand la femme a nourri, elle reçoit 14 francs pour prime d'allaitement.

Nous allons, dans notre tournée, vérifier si les renseignements fournis sur les femmes qui ont écrit à l'A. P. sont exacts. Il faudra se rendre compte si la sage-femme est consciencieuse; si l'accouchée suit bien les prescriptions données; si le marmot est nourri, soigné selon les indications de la sage-femme. Ces besognes demandent du tact, de la douceur, et de la fermeté.

Quelques maternités

Dans un hôtel meublé, je fréquentais depuis les hôtels meublés, au cours de mon après-midi — je trouve Mme B., trois enfants, un quatrième va venir. Le mari est au front. Il est arrivé en permission, voici peu de temps. Pas d'argent à la maison, le soldat court chercher son secours de permission. Ce secours était fixé de 10 francs, mais il ne se fonde pas sur la permission de la permission. Il fallait obtenir un bon, puis revenir, bref les sept jours s'écoulaient parfois avant de le posséder. Comme ce bon était strictement personnel, la femme ne pouvait le recevoir. A présent, il est donné immédiatement, seulement il n'est plus que de 5 francs.

trois enfants, une femme prête à accoucher, c'est peu. Alors, malgré que tout travail soit interdit à la femme qui reçoit le secours de grossesse, le soldat alla chercher pour sa femme des sacs à coudre, MM. les docteurs de l'Académie de médecine, c'est-à-dire une jeune permission? Quand le marmot couché, qui soignera les trois marmots? L'héritière, très bonne femme, les gardera bien deux ou trois jours, mais tout cela lui est impossible. Mme B., selon les théories de M. Hervé est une bonne Française. Elle est dans une situation qui me paraît pourtant peu propre à l'encourager. Son mari implora de ci, de là, et finalement, ne se montra point satisfait, je ne me sens pas le courage de le blâmer.

Mme C., qui a un enfant. De ce fait, elle est probablement fort peu intéressante. Pourquoi ai-je eu le cœur chaviré à contempler cette malheureuse de trente-trois ans, victime du travail en chambre, essayant de nourrir le soldat qui s'est senti chaque jour davantage lui échapper, dans une cour de la largeur d'un étroit corridor, et infestée des émanations d'une fosse. Le mari, boulanger, territorial, demande en vain d'être rappelé. Sauverait-il maintenant sa femme brisée à la peine?

Chez Mme P., onze enfants. Là, la maternité est une sorte d'exploitation. La mère qui vient d'accoucher est levée déjà, tandis que le père trouve à entretenir sa paresse avec les secours que lui attirent les maternités successives de sa femme. Mais dans quel tandem ai-je trouvé ces gens? J'ai dit, pour faire un pas, étendre les bras dans l'obscurité totale. Heureusement que le législateur a exigé que les meubles paraissent remplis l'un sur l'autre.

Un tel legs est encore loué 170 francs. Peut-on appeler cela un legs? Voici enfin, une fille-mère, Mme D., 19 ans, est réfugiée au Nord. A l'usine de munitions où elle travaillait, elle a rencontré le père du petit être qu'elle serre contre elle avec tendresse. Le père a 19 ans! Il ne veut pas reconnaître le marmot, n'a même pas daigné le voir, encouragé en cela par sa mère. Dans deux petites pièces humides, noires, infectes, la petite vit à avec sept personnes de sa famille. On leur fait payer 45 francs par mois de location. Que fait donc la commission d'hygiène?

Pour suite du dur labeur, l'accouchement est lieu trois semaines avant terme. Pour aider la pauvre fille, ce furent ses camarades d'atelier qui firent un cadeau. Maintenant, qui sauvera la petite maman, réfugiée de Lévén? J'arrête là ma visite. Je pourrais la continuer des jours et des jours, sans épuiser le calvaire des maternités. M. Mesurier est animé des meilleures intentions pour soulager ces déshérités, mais les employés qui l'entourent se montrent trop souvent pressés. La guerre a fortement augmenté la peine de vivre des femmes possédant des enfants.

Ce n'est pas le moment de se montrer impatient. Il y a d'abord au moins de raison. Ce n'est pas à passer des heures douloureuses, du ressort également de l'A. P. Je le dénoncerai dans mon article prochain, à M. Mesurier, qui doit les ignorer.

Fanny CLAR.

Communiqués

La Fédération Française du commerce international vient de publier la première édition du Carnet Universel, guide pratique de tous les commerçants, industriels, employés. En vente chez M. de la Chaussée-d'Antin, au prix de 3 fr. 50.

L'Association pour l'Enrôlement Volontaire des Françaises fait appel aux femmes qui désirent apporter leur concours désintéressé à la Défense Nationale et qui, disposant d'un salaire, ont des loisirs, pour servir, pour servir pour utilement un rôle auprès des ouvrières des usines. Le salaire qui leur revient pour ces services rendus serait versé au profit des ouvrières. Pour tous renseignements s'adresser 15, rue d'Ulm.

AVIS à la Clientèle

LA SOCIÉTÉ NESTLÉ (Lait condensé et Farine lactée) en raison de l'affluence des demandes, a le regret de ne pouvoir exécuter toutes les commandes.

Au Jour le Jour

Jusqu'ou va la Démocratie

Les moines du cloître de Kiev ont décidé de détruire leur prieur pour le remplacer par un autre, élu par leurs suffrages. Ce conseil monacal a également fixé le salaire du prieur à 6.000 roubles par an, réduisant ainsi considérablement le revenu du prieur qui s'élevait à un tiers des profits du cloître.

Singulier langage!

Desançon. — (De notre correspondant). — Ces temps derniers avaient lieu à Desançon les obsèques d'une jeune étudiante serbe. Le Recteur de l'Académie qui assistait à ces obsèques en a profité pour se livrer à un panegyrique professionnel peu digne d'un chef de l'Université républicaine et laïque.

Ce même Recteur, aux obsèques du très regretté Vénéral de la loge maçonnique, lui décerna le titre de « chrétien », citant cette fois saint-Paul et parlant de l'Autheur de toutes choses »; l'âme défunte unie à cette entité mystérieuse dont l'univers entier et notre conscience la plus intime proclament l'existence et que nous appelons Dieu.

Voilà un singulier langage de la part d'un Recteur qui paraît ignorer complètement que, depuis 1905, la République est laïque et l'Université neutre.

L'organe classique-réactionnaire, bisouillé à beau essayer de défendre M. le Recteur, la gaffe n'en est pas moins faite, et l'honneur pour un fonctionnaire de la République d'être défendu par l'Éclair Coïncido, n'est vraiment guère enviable. — A. M.

Les Livres

Badigeon aviateur

Voici un livre de guerre qui ne nous présente pas des héros, mais bien des aviateurs, lesquels ne sont pas tous des « as », et, en tout cas, ne l'ont pas été du premier coup. Avant d'abriter des taches ou des aurores, nos aviateurs font leurs études. Si l'on ose ainsi parler, dans des écoles d'aviation, c'est dans l'une de ces écoles que l'auteur de ce livre, qui signe modestement « Lieutenant M., pilote », mais qui n'est certes pas un débutant, a pris son héros, l'aviateur Badigeon. Et la description qu'il nous fait de la vie à l'école d'aviation, comme le portrait qu'il nous trace de l'aviateur, non point de l'aviateur type, mais d'un type d'aviateur qui peut être assez répandu, sont également propres à choquer les jeunes filles romantiques pour lesquelles tous les « héros de l'air », — c'est l'expression consacrée — sont pareils à des jumeaux, ou, pour le moins, à des chevaliers du moyen-âge.

On lit...

Les nouveaux riches

Si l'on en croit le Temps, au lieu de se moquer des nouveaux riches et de les dénigrer, on devrait les choyer, les protéger et les... éduquer.

« Ce qu'il faut craindre, écrit notre confrère, c'est la ruée des aventuriers sur ces ceintures dorées toutes neuves. N'oublions pas que, demain, ce seront ces mêmes nouveaux riches auxquels nous n'épargnons aujourd'hui ni les lazzi, ni les quolibets, qui, par la somptuosité de leurs achats, par la magnificence de leur équipage, feront vivre, en partie, nos artistes, nos commanditaires de nos architectes, les feront décorer par nos peintres et meubler par nos lapidaires. Ce seront eux encore qui traiteront les acteurs et les auteurs, les musiciens et les poètes. Ne désolons-nous point la bonne volonté qu'ils mettront à remplir tant de devoirs nouveaux. »

Pour un peu le Temps verserait un pleur sur tous les soucis et le labeur écorçant qui pèsent sur les enrichis de la guerre, désireux de dépenser leur argent. Reste à savoir si des lois fiscales ne les déchargent pas de tout ce tracassé et les déchargent d'une bonne partie de leur scandaleuse fortune.

Le « Soviet »

La Tranchée publie une fort belle lettre de Romain Rolland à son directeur, M. Jean Golland, dans laquelle l'auteur de Jean-Christophe expose ses vues sur l'œuvre que les démocrates auront à accomplir au lendemain de la guerre.

Tous les Sports

Paris-Houdan et retour (50 kil.). — Encore une belle épreuve en perspective pour nos jeunes cyclistes débutants et de 3^e catégorie : elle sera organisée le 17 juin dans la matinée, par l'Éclair-Club-Parisien, qui offre vingt prix aux mieux classés.

L'itinéraire suit des routes nationales et ne comporte aucune difficulté ; le départ aura lieu au bas de la Côte de Saint-Cloud (8 heures), l'arrivée sera jugée en haut de Picardie. Engagements : 1 franc ; isolés, 1 fr. 25, reçus tous les jours, à la Brasserie de l'Espérance, 6, boulevard de Strasbourg, à Boulogne-sur-Seine, et chez Baggi et rue Vivienne à Paris. Ils seront clos le vendredi 15 juin à 10 heures, à la Société des Courses, 37, rue Saint-Georges, Paris, 9^e.

Les Services du BONNET ROUGE

Notre collaborateur chargé du service des renseignements recevra vendredi, de 11 heures à midi.

Quartier Latin

Le Comité de l'Association Générale des Étudiants de Paris vient de constituer son nouveau bureau comme suit : M. André Lorigère, président ; MM. Paul Tristani et Ch. Fruh, vice-présidents ; M. R. Lamoureux, trésorier ; M. Maurice, secrétaire ; M. R. Beaupin, bibliothécaire.

L'Association Générale des Étudiants de Paris, après avoir reçu des étudiants étrangers devant venir combattre à nos côtés sur le front français, avait immédiatement songé à organiser en l'honneur de nos nouveaux alliés une réception solennelle. Le Comité de l'A. G. E. P. a sa dernière séance, en a ainsi décidé.

L'Association Générale des Étudiants de Paris est en effet la grande association de Paris, la seule qui soit reconnue d'utilité publique, la plus considérable par le nombre de ses adhérents et par conséquent la seule qualifiée pour donner à cette manifestation l'importance qu'elle mérite. L'A. G. E. P., qui a déjà eu le plaisir et l'honneur de recevoir les étudiants belges et portugais, éprouvera la plus grande joie à saluer nos nouveaux frères d'armes, les étudiants étrangers, par une cause au droit et de la liberté. L'A. G. E. P., après une réception intime dans sa maison, se propose d'organiser avec le concours des autres clubs, une manifestation solennelle en leur honneur.

Solidarité

Aujourd'hui et demain, à la Foire de l'ancien séminaire Saint-Sulpice, concerts militaires en plein air par la Musique Royale des Guides du 2^e d'infanterie territoriale, concerts artistiques dans le théâtre militaire. Dans la cour d'honneur, tous les compositeurs seront ouverts.

Les Journaux

Le Radical vient de paraître. Le Radical, organe du syndicat des localitaires, ayant fondé par M. Georges Cochon, méritait le bon combat contre les propriétaires. Il se présente lui-même comme défenseur des intérêts des « des abus ».

Après une suspension de quelques mois, la Jeunesse Française reparait, appelant de nouveau à elle tous les courageux et toutes les énergies républicaines qui, dans ces heures nouvelles, ont paru désormais régulièrement le 15 de chaque mois. En raison des circonstances, elle sera mensuelle jusqu'en septembre où elle deviendra bimensuelle.

Aux Armées

M. Marcel Lemonon, lieutenant d'infanterie, est cité avec ses compagnons d'armes. Dans des circonstances difficiles, a contracté sa compagne avec énergie et autorité, par son attitude personnelle, a obtenu de ses hommes, sous des bombardements répétés, un effort considérable et soutenu.

S'abonner au BONNET ROUGE, c'est assurer contre la réaction.

GARAGE GUERSANT 34, rue Guersant - Tél. : Wagram 97.27. Atelier de Réparations. Grand choix de voitures neuves et d'occasion. Agence exclusive des Automobiles américaines. GRANT SIX. ACHAT - ÉCHANGE.

Radical, Service Journaux et Comptes. 17, rue de Valenciennes, Paris.

L'IMPUISANCE VAINCUE

La Virilité sans cesse ravivée PAR LES PILULES SANYS (Voir demain aux annonces)

AVIS

En raison de l'affluence des demandes, le Laboratoire BEAUCLAIR se voit dans l'obligation de suspendre la vente des PILULES SANYS par quatre et six boîtes à la fois. Désormais, et jusqu'à nouvel ordre, il ne sera plus délivré qu'une seule boîte par demande.

LE "TIP" remplace le Beurre

Av. Pellerin, 82, r. Rambuteau (130 m 1/2)g.

Les Planches

LES PREMIÈRES

THEATRE DE LA RENAISSANCE. — Le Paradis, vaudeville en trois actes, de M. M. Maurice Hennequin, Paul Billaut et A. Barré.

THEATRE ANTOINE. — Les Bleus de l'Amour, comédie en trois actes, de M. Romain Coûtou.

C'est la saison des reprises. Et, pour commencer, en voici deux qui, pour être également divertissantes, sont de valeur littéraire.

Le Paradis, c'est l'éternel et obsédant vaudeville où les situations et les quiproquos s'enchevêtrent, se heurtent et se choquent sans grande logique, sans réel effort, tout simplement pour dilater la rate du spectateur et pour tempérer l'épidémie des auteurs qui croient et se débattent dans ces trois actes touffus.

Mme Cora Laparcerie mène le jeu avec une bonne humeur communicative et Mmes Miler, Marguerite Balza, Danceny, ainsi que M. Coradin, Bossus, qui cherche à rappeler Paul Ardot, et Prévost s'efforcent de donner comiquement la réplique à la patronne.

Je préfère de beaucoup Les Bleus de l'Amour. La comédie de M. Romain Coûtou est créée à l'Antoine le 6 décembre 1910. Sa carrière en ce théâtre fut longue. Le moins qu'on puisse dire pour la reprise d'aujourd'hui au théâtre Antoine, c'est que le succès sera pour le moins égal à celui de la création.

Dans l'interprétation, j'ai retrouvé Mme Augustine Leriche dans ce rôle de la comtesse de Simières, où elle est si plaisante.

Egalement, M. Cazafis qui redevient Bleu de l'Amour avec une coquette navrée, M. Louvigny, qui remplace Victor Botcher, est encore un rôle en second — Mlle Germaine Risse et Mlle Sarah Rafale ont tous été amusants dans l'amusante et excellente pièce de l'excellent Romain Coûtou.

ECHOS

M. Alphonse Franck, directeur du Gymnase, nous écrit :

Mon cher ami, Je vous serai très obligé de faire savoir aux généreux donateurs éventuels qui voudront bien m'envoyer leur obole pour l'œuvre de l'Aide aux Artistes et au Personnel des Théâtres (Jardin de Paris) que je ne pourrai venir à la répétition générale de la Ruce, fixée à vendredi, 2 heures, que ceux dont j'aurai reçu la réponse demain jeudi au plus tard avant midi.

En même temps, vous m'obligerez en me permettant de remarquer le non confrère, Paul Gavault, qui a bien voulu me prêter son pensionnaire, M. Desjardins, et mon confrère, Henry Hertz, qui a bien voulu me prêter Mlle Marcelle Geniat.

Bien cordialement à vous. Alphonse FRANCK.

CE SOIR

OPERA. — Relâche. OPERA-COMIQUE. — Relâche. COMEDIE-FRANÇAISE. — 8 h. 15. L'Éducation d'Alphonse. ODEON. — 8 h. L'Épave. TRIANON-LYRIQUE. — 8 h. Le Barbier de Séville.

PORT-SAINT-MARTIN. — Relâche. NOUVEL-AMBIGU. — 8 h. 15. Le Mariage de Mademoiselle Beulemans. GAITÉ. — 8 h. La Juive. VARIÉTÉS. — 8 h. 15. Dolly. SARAH-BERNHARDT. — Relâche. THEATRE ANTOINE. — 8 h. Les Bleus de l'Amour. ATHÉNÉE. — 8 h. La Famille du Brosseur. SCALA. — 8 h. Le Fantôme de Legnani. CHATELET. — Clôture annuelle. GYMNASSE. — Relâche. REJANE. — Relâche. PALAIS-ROYAL. — 8 h. 30. Madame et son Fillet. BOUFFES-PARISIENS. — 8 h. 15. Le Dérivé. BOUFFES-PARISIENS. — 8 h. 30. Trois comédies de Sacha Guitly. GRAND-GUIGNOL. — 8 h. 30. Le Poisson Noir. Le Cas d'une jeune fille et la main de la I. DIAZET. — 8 h. La Puce à l'oreille. THEATRE MICHEL. — 8 h. 30. Fritouilles, revue.

THEATRE CAUMARTIN. — Relâche. CAPUCINES. — 8 h. 30. Ou campe-on ? revue. CLUNY. — Relâche. APOLLO. — Relâche. ALBERT-1^{er}. — Relâche. IMPERIAL. — 8 h. 30. À la Papa, revue. TEMINA. — 8 h. 30. Femmes-roues.

Musique-Halls - Concerts - Cabarets

FOLIES-BERGÈRE. — 8 h. 14. La Revue des Folies-Bergères. CIEZ MAYOL. — Prince-Rigadin (en chair et en os) en trois actes. Les Femmes de la I. Partie de concert. 15 artistes. Op. 7 Nibor, etc.

OLYMPIA. — 8 h. 30. Music-hall. ELBOURAO. — Relâche. MARGNY. — 8 h. La Revue. BATA-CLAN. — Relâche. GAITÉ-ROCHECHOUART. — 8 h. 30. Concert-Pièce. NOUVEAU-CIRQUE. — 8 h. 30. Attractions. Le Clown Antonio. CIRQUE. — 8 h. 30. Tias des visions, revue. CASINO DE PARIS. — 8 h. 30. Music-Hall. CONCERT SÉVIA. — 8 h. 30. Concert. LITTLE-PALACE. — 9 h. La Revue sans Chichis.

TROUPE (60, Marsollet 13.35). — Carrel, Dany-Moïche, Garnier, Lina Cambard, Laurent, Germaine Dassy, etc. Pour terminer, un acte humoristique, Les Femmes de la I. CHATEAU-D'EAU. — 8 h. 30. Concert. CHATEAU-DEAN. — (La Sirène). — 8 h. 30 et 8 h. 45. Revue à concert. PIE QUI CHANTE. — 8 h. 30. Les Chansonnières

et 1917. — Qui, revue. CADET-ROUSSELLE. — 8 h. 30. Tu t'rends comp le NOCTURNES. — 8 h. 30. Les Chansonnières. LE PERCHOIR. — 8 h. 30. La Revue du Pindar. MOULIN DE LA CHANSON. — 8 h. 30. Tu es saillies le Barbé, revue. LA CHAUMIÈRE. — 8 h. 30. Les Chansonnières et les Femmes de la I. ALHAMBRA. — 8 h. 30. Attractions. ARTS. — 8 h. 30. Le Petit Pacha.

VAUDEVILLE. — Deux matinées par jour (sauf le vendredi) : à 2 h. 15 et à 4 h. 15. Soirée à 8 h. 30, le jeudi, samedi, et le dimanche : Maciste Alpin. OMNIA PATHE. — Loin du Foyer (drame) ; Renégat (de boxeur invisible) ; Le Serment d'Anastole (comédie). Les pigeons voyageurs aux armées ; Les régions libérées, etc., etc.

L'Action Politique ET SOCIALE

L'action féminine

L'autre semaine, tandis que le Bonnet Rouge était suspendu, une délégation vint à nos bureaux pour nous demander d'appuyer la manifestation toute pacifique qu'un groupe de féministes avait faite dans l'après-midi.

Courrier des spectacles

CONCERT MAYOL. — Prince-Rigadin (en chair et en os) remporté un succès indescriptible avec sa troupe dans l'œuvre de la main de la I. C'est un four-rou de commémoration de la fin de la pièce. La partie de concert avec 15 artistes complète ce magnifique spectacle. Demain jeudi matin.

Cinéma

OMNIA PATHE. — Loin du Foyer (drame) ; Renégat (de boxeur invisible) ; Le Serment d'Anastole (comédie). Les pigeons voyageurs aux armées ; Les régions libérées, etc., etc.

Reunions et Communiqués

Mécaniciens. — De 30 h. à 21 h. mairie de Saint-Denis et Nouvelle Justice de Paix.

PARTI SOCIALISTE

3^e arrondissement de Seine. — A 21 h. à Vincennes, 11, rue des Lianières, croc. 3^e section. — A 20 h. 30, 49, rue de Breteuil. 4^e section. — A 20 h. 4, rue de Jouy. 11^e arrondissement. — Ce soir, 9, rue du Général Blière. C. adm. 12^e section. — Rue Playel, 4 bis, à 20 h. 30 conférence. 14^e section. — A 20 h. 30, chez Ledouit. 20^e section. — A 20 h. 30, rue Lecourbe. Le Congrès des Jeunes. 30^e section. — A 20 h. 30, C. adm. 31^e section. — A 20 h. 30, 4, rue Malley. 32^e section. — A 20 h. 30, 125, boulevard de Strasbourg. C. Exco. 33^e section. — Maison Communale, à 20 h. 30.

Action corporative.

Les délégués de la Chambre syndicale des ouvriers serruriers, qui se sont réunis à la maison Sabatier, ont émis pour les ouvriers une augmentation immédiate et la promesse d'une augmentation équivalente dans quinze jours, en attendant l'application du tarif élaboré par le ministre du travail.

Le Conseil d'administration de la Chambre syndicale des comptables a fixé comme suit les appointements minimum de la corporation (hommes ou dames), sans préjudice de l'indemnité de vie chère. Aides-comptables 30 ans, 175 francs ; 25 ans, 225 francs ; comptables, 275 francs ; chefs-comptables, 350 francs ; chefs de comptabilité, 500 francs.

Le Gérant : Léon BAZEL. Imprimerie spéciale du Bonnet Rouge, 18, r. N.-D. des Victoires, Paris (2^e).